

LA BOURSE OU LA VIE

Depuis plusieurs années, la CGT intervenait à Steria, mais également dans d'autres entreprises, pour que les employeurs prennent toutes les mesures pour que la santé physique, la santé psychologique soient préservées.

A Steria, pour l'établissement d'Issy la médecine du travail a établi que le stress au travail, la souffrance était le risque principal dans l'entreprise.

Nous avons pointés que beaucoup d'actes de management, de gestion étaient source de création de stress, de souffrance.

Nous avons alertés à plusieurs reprises la DRH, la Direction Générale. Nous avons même écrit dans cette publication que la Direction attendait que le pire arrive.

Malheureusement le pire est arrivé mardi 18 août 2008.

Un salarié rattaché à l'établissement d'Issy, en mission à Lyon pour le client ERDF- filiale d'EDF- est mort au petit matin, en tombant du haut de l'immeuble à 4h56.

Personne pour tenter de lui apporter assistance. Il faudra attendre 7h00 pour qu'un agent EDF ne le trouve. Les pompiers alertés n'ont pu le réanimer.

Il est trop tôt pour savoir les causes de la mort: Suicide ou non, une enquête policière est en cours.

En attendant, qui peut nier les responsabilités de Steria et d'ERDF?

- Que faisait ce salarié qui n'était pas sur une mission en travail posté à cette heure-là?
- Pourquoi l'immeuble EDF était-il accessible 24h/24 et 7j/7 sans présence de gardien?
- Pourquoi ce salarié et d'autres étaient-ils présents dans cet immeuble au-delà des horaires de travail?
- La charge de travail, les responsabilités, le contexte du projet étaient-ils compatibles avec le métier, l'emploi du salarié? Les éléments en notre possession l'infirmieraient plutôt.
- Comment expliquer que les alertes, les « appels au secours » vers sa hiérarchie n'ont pas été entendus ni même écoutés?

Les CHSCT de Steria Lyon et de Steria Issy les Moulineaux sont saisis.

Le CHSCT d'ERDF également., de même que l'inspection du travail de Nanterre et celles de Lyon.

La direction va-t-elle enfin prendre la mesure de l'aggravation des conditions de travail?

La direction va-t-elle enfin cesser de marteler que l'une de ses valeurs est l'«excellence» en sachant ce qu'elle fait peser sur les salariés comme pression?



Arrêtez de jouer avec la santé des salariés !

La vie des salariés vaut plus que la valeur de votre action en Bourse !

Le trajet domicile/travail doit être pris en charge par l'employeur.

Dans le contexte actuel deux cas de figure sont à examiner :

De nombreux salariés, pour de multiples raisons (absence de réseau, flexibilité des horaires de leur travail imposée par l'employeur...) n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports collectifs. Il est pour eux nécessaire qu'une prise en charge, lorsque cette situation est avérée, soit effectuée sur le coût du carburant, y compris en tenant compte des distances. Le Chèque Transport aurait pu y répondre si, comme nous l'avions souligné au moment de sa mise en œuvre, il avait eu un caractère obligatoire. En cette absence, il était voué à l'échec.

Il est nécessaire de développer les transports publics et leur accessibilité. Là où il y a des transports collectifs accessibles, les salariés doivent être incités à les utiliser.

La CGT considère qu'il faut généraliser le système carte orange existant en Ile de France avec prise en charge par l'employeur. Cela suppose la mise en place d'une gouvernance coordonnée au niveau régional pour l'ensemble des transports collectifs dont la responsabilité incombe à différentes autorités organisatrices

(Etat, ville, communauté, département, région). Cette disposition, prévue d'ailleurs par la Loi Solidarité Renouvellement Urbain de 2001, est indispensable pour enfin pouvoir mettre en place un seul titre de transport financé par l'employeur et qui permette le trajet de bout en bout (utilisation successive de Bus, tram, trains...). Elle n'a jamais été mise en œuvre. Le Gouvernement actuel, qui se prévaut du dialogue social, n'a pas retenu cette application dans son projet de loi « Grenelle de l'environnement », alors qu'elle avait fait l'objet d'une proposition validée en négociation.

Pour la CGT, les conditions doivent être créées pour que tous les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise, disposent de la prise en charge du coût du trajet domicile/travail par l'employeur. Nous avons, dès septembre 2006, détaillé ces propositions dans la négociation sur le Chèque Transport. Elles sont relativement simples à mettre en œuvre. C'est une question de choix de la politique publique du Gouvernement.

La CGT appelle les salariés à porter fortement la revendication de la prise en charge du trajet domicile/travail par l'employeur via des modalités pérennes de nature à en faire une véritable conquête sociale. Cette disposition ne saurait pour autant régler la question du niveau des salaires et retraites qu'il est urgent d'augmenter.

De plus, le Gouvernement, avec cette proposition, n'est pas quitte en direction des salariés privés d'emploi et des retraités, ni d'ailleurs sur l'inflation des prix de l'énergie qui a aussi des conséquences sur la vie quotidienne : alimentation, logement et chauffage, accessibilité et déplacements pour les loisirs et les activités sportives et culturelles...

Enquête INSEE "Emploi 2007" :

La vérité sur le temps de travail et la précarité

Les résultats de l'enquête Emploi 2007 publiés par l'INSEE révèlent que la durée moyenne hebdomadaire du travail est, en France, de 41 heures : 38h pour les ouvriers et employés, 39h pour les techniciens, 44h pour les cadres. Contrairement aux discours patronaux et gouvernementaux, la France se situe dans la moyenne européenne du temps de travail hebdomadaire des salariés à temps complet. L'essentiel de l'argumentation contre les 35h s'effondre.

Par contre, l'enquête montre l'importance du sous-emploi dont souffre notre pays : 1 salarié sur 6 est sur un emploi précaire, 1 femme sur 3 travaille à temps partiel, le plus souvent contraint, 5 millions de salariés sont durablement ou temporairement exclus d'un véritable emploi. Ces 5 millions de personnes souhaitent incontestablement « travailler plus ». Malheureusement, elles en sont empêchées et ce n'est pas la réforme du marché du travail imposée par le gouvernement qui va améliorer les choses.

L'enquête dresse un tableau saisissant des inégalités résultant de la politique actuelle de l'emploi. Les contraintes de la précarité pèsent plus lourdement sur différentes catégories sociales : jeunes de moins de 25 ans, salariés peu diplômés, femmes, subissent des taux de chômage élevés. Les « seniors » sont aussi les victimes. 4 chômeurs sur 10 de longue durée ont plus de 50 ans...

La vérité est que la France est avant tout malade d'une politique de sous-emploi et de précarisation du travail. Des branches comme la construction, le commerce, les services aux personnes, sont emblématiques de cette gestion désastreuse faite à la main-d'œuvre. C'est à cela qu'il faut prioritairement s'attaquer. Au lieu de « flexibiliser le travail », il faut miser sur la qualification, le développement des compétences et leur reconnaissance. La revendication de la Cgt d'une sécurité sociale professionnelle est pleinement justifiée.

Les relations sociales à Steria: Un syndicat « maison » à contre-courant

Quelques uns parmi vous ont aperçu des « mini-tracts » distribués par les tenants de la liste « Libre Indépendance ».

Cela pourrait apparaître anecdotique dans la mesure où Steria a toujours été le champs d'expérimentations douteuses:

- Création en 1997 d'un syndicat affilié à l'Union Française du Travail (UFT) aujourd'hui dissous et dont la proximité avec les thèses de la droite extrême ne faisait aucun doute.
- Avec Imelios, arrivée de personnes capables de créer plusieurs syndicats « maison »

Ce type de syndicats, « maison », libres », « indépendants » ont le plus souvent existé pour s'opposer aux organisations syndicales de salariés et proposer une « alternative » aux employeurs. Cela dès la création des confédérations syndicales. Rien de bien nouveau donc.

Anecdotique également le fait pour eux de se transformer en syndicat sans vouloir être un syndicat... ils créent un nouveau concept : le syndicalisme « Canada Dry » ...

Par contre ce qui est plus scandaleux de leur part est le cynisme qui découle de la phrase : « *...devenir syndicaliste n'est ou n'a pas été une ambition: nous avons tous un vrai métier chez Stéria* ».

Que vont-ils dire aux salariés venant les voir pour être aidés, défendus et ayant besoin qu'on prenne le temps de les écouter: « *J'ai pas le temps* » ou « *fais vite parce que moi j'ai un vrai métier* » ou « *va voir les syndicalistes eux ils ont le temps pour ça* »

Cette phrase résonne en tout cas comme une insulte envers les salariés de Steria, adhérents de la CGT, qui par leur conviction, leur engagement ont pris le risque de se faire placardiser, discriminer, harceler, virer de leur boulot. Une insulte également pour les salariés de Steria qui font appel à la CGT pour résoudre leurs soucis.

Qu'ils se rassurent, nous serons toujours « jusqu'au-boutistes » pour nous battre aux côtés des salariés qui veulent que leur travail soit reconnu à sa juste valeur, pour que leur conditions de travail n'aboutissent plus à ce qui vient de se passer à Lyon.

INTERCONTRATS : COMMENT STERIA PEUT UTILISER GRATUITEMENT VOTRE MAISON COMME LOCAL!

Tel Bill Gates, réussissez dans votre garage!

Que faire des intercontrats quand les mètres carrés sont si chers chez Steria ?

Steria en avait assez de nourrir et de chauffer ces sales improductifs en pleine crise de l'énergie, et les invite désormais vigoureusement à s'épanouir professionnellement chez eux. Au programme : auto-formation à la FNAC et peines d'intérêts généraux diverses. Quoi de plus valorisant en effet pour nos joyeux consultants que de devoir maquiller son CV et d'avoir un œil en permanence sur la messagerie Steria, entre la vaisselle et les courses chez Lidl ? Quoi de plus formateur pour notre élite contorsionniste que de parcourir de petits opuscules bon marché sur l'informatique en pantoufle en oubliant pour une durée indéterminée le rasoir et les contraintes de la cravate ? Assurément la meilleure des préparations pour l'intégration en clientèle.

Par contre qui remboursera les frais de ces nouveaux Robinsons Crusoë de l'informatique, qui doivent maintenant se nourrir, se chauffer, s'éclairer, s'équiper en moyens de communication et s'informatiser pour Steria ? Certainement le Père Noël, en même temps que les augmentations générales.

Voilà en substance la teneur du courrier que Steria envoie aux salariés en intercontrat leur proposant ni plus ni moins d'être en astreinte sans bénéficier des primes obligatoires.

Nous vous précisons que vous n'avez aucune obligation de signer un tel contrat, par contre Steria a l'obligation de vous fournir un poste de travail et du travail conforme à votre qualification.

Rentrée sociale: L'heure est à l'action !

En cette rentrée, si la plupart des salariés, des retraités, des privés d'emploi voient leur situation dégradée, en revanche les affaires vont bien pour les actionnaires des grandes entreprises. Les défis sur tous les grands enjeux sociaux s'aiguisent pour le monde du travail. La CGT entend continuer à faire des salaires une des revendications majeures en cette rentrée. Nous proposons sans attendre que dans chaque entreprise le cahier revendicatif salarial soit mis à jour et fasse l'objet de débats entre les salariés ainsi que de décisions de mobilisation pour faire entendre la voix du progrès social. Malgré la gravité de la situation économique, le Gouvernement refuse d'engager une politique de relance économique.

Il est inadmissible qu'il s'entête à ne pas reconnaître la part de responsabilité de ses réformes dans la dégradation de la situation économique et sociale. Or, les difficultés résident surtout dans la faiblesse du pouvoir d'achat des salariés, retraités, privés d'emploi, résultant des bas salaires, pensions et minimas sociaux, de la précarité et la hausse de la part des dépenses incompressibles dans le budget des ménages.

C'est à partir de ces préoccupations très fortes que la CGT entend de la manière unitaire la plus large, dynamiser la mobilisation des salariés. Elle invite l'ensemble de ses organisations à s'inscrire :

- ▶ Dans une démarche offensive au plus près des préoccupations des salariés (salaires, emploi, temps de travail, santé et protection sociale, service public, retraite, pénibilité du travail...);
- ▶ Dans la réussite des meetings de rentrée programmés dans les départements et régions et des initiatives professionnelles d'action en perspective ;
- ▶ Dans la construction d'une journée interprofessionnelle d'action unitaire le 7 octobre prochain, avec des initiatives fortes dans les départements, les professions. L'ensemble des unions départementales et fédérations de la CGT réunies ce jour à Montreuil, se prononcent pour que cette journée permette de porter les revendications des salariés dans le cadre de la journée mondiale de mobilisation pour le Travail décent. Dans ce but la CGT entend les contacts nécessaires avec les organisations syndicales pour faire de cette date un grand rendez-vous unitaire. Les salariés de notre pays doivent se faire entendre à partir de leurs exigences de progrès social et de solidarité. La meilleure façon de faire reculer le pessimisme organisé par le pouvoir et le MEDEF est d'agir pour redonner confiance et espoir.

Bulletin d'adhésion - de contact

Je souhaite : rencontrer la CGT

Adhérer

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal :

Entreprise :

Téléphone :

E-mail :

Catégorie professionnelle (entourer)

employé

Technicien

Ingénieur

Cadre

A remettre à un(e) militant(e) CGT ou à retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'études - 263 rue Paris - 93.514 Montreuil cedex, Tél. 01 48 18 84 34, fax 01 48 18 84 86, e-mail : fsetud@cgt.fr

Permanence juridique au siège de la Fédération à Montreuil - nous contacter